

Compte rendu

Rencontre de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de Rouyn-Noranda (UA 082-51)

Date : Mercredi, le 1^{er} octobre 2025

Heure : 13 h 30

Lieu : Salle du Parc Aventure Joannès, Rouyn-Noranda

Membres et organismes ayant participé à la rencontre

Récréotourisme	Faune
M. Jean Goyard, Club Motoneigistes Rouyn-Noranda	M. Dany Théberge, Association des chasseurs et des pêcheurs de Rouyn-Noranda (ACPRN)
M. André Poulin, Club Motoneigistes Rouyn-Noranda	M. Marcel Lavoie, Association des trappeurs de Rouyn-Noranda (ATRN)
M. Pascal Houle, Club Quad du Cuivre	Ministère
M. Frédéric Bilodeau, Parc national d'Aiguebelle	M. Nicolas Pouliot, ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)
M. Donald Rancourt, Regroupement des locataires des terres publiques (RLTP)	M. Maxime Girard-Simmons, ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)
Acteurs forestiers	M. Luc Michaud, ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)
M. Jonathan Vallières, Chantiers Chibougamau Ltée – Scieries Béarn et La Sarre	Environnement et conservation
Mme Josée Chrétien, West Fraser Timber	Mme Mélanie Nicoletti, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT)
Villégiature	Mme Bianca Bédard, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT)
Mme Jacinthe Racicot, Association des riverains du lac Opasatica (ARLO)	M. Yves Graftaux, Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT)
MRC	Éducation, sensibilisation et recherche
Mme Stéphanie Boulianne, MRC Abitibi-Ouest	Mme France Lemire, Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)
Mme Andréa Lalanne, Ville de Rouyn-Noranda	M. Xavier Chaput, Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue
M. David Lambert, Ville de Rouyn-Noranda	
Mme Nathalie Dufresne, coordonnatrice GIRT	

1. Mot de bienvenue et objectifs de la rencontre

La coordonnatrice, Mme Nathalie Dufresne, souhaite la bienvenue à tous les participants et souligne la présence de M. Xavier Chaput, nouveau représentant substitut nommé par l'AFAT. Un rapide tour de table est effectué afin que tous puissent se présenter. Le quorum est atteint.

Les principaux objectifs de la séance consistent à :

- Relance des travaux de la Table GIRT pour l'année 2025-2026;
- Suivis des travaux réalisés par les comités techniques;
- Élaboration du plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) 2028-2033 de l'unité d'aménagement (UA) 082-51.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

POINT	SUJET	HEURE
1.	Mot de bienvenue et objectifs de la rencontre	13 h 30
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	13 h 35
3.	Approbation du compte rendu de la rencontre 28 mai 2025 et les suivis	13 h 40
4.	Matinée de conférences (1 ^{er} octobre 2025) : votre appréciation de l'événement	13 h 50
5.	Comités techniques : a) Composition des comités techniques 2025-2026 b) Travaux en cours : i. Chemins multiusages ii. Foresterie iii. Paysage iv. Communication c) PAFIT 2028-2033 : i. VOIC 2023-2028 ii. Révision de l'entente Paysage iii. Autres enjeux ?	14 h
	(PAUSE)	15 h
6.	Points d'INFORMATION du MRNF (UA 082-51) : a) PAFIO 2025 : suivi des harmonisations et dépôt du rapport b) PAFIT 2028-2033 : suivi de l'échéancier de réalisation	15 h 15
7.	Point d'INFORMATION de la Foresterie, Ville de Rouyn-Noranda (entente de délégation 1042) : a) Chantier d'hiver, secteur Cléricy b) Bilan préliminaire de l'opération « Ramasse ton camp », édition 2025	15 h 25
8.	Harmonisation – saison de chasse au gros gibier 2025	15 h 45
9.	Bureau de coordination des Tables GIRT : a) Suivis des travaux du comité des coordonnateurs GIRT externes b) Atelier provincial (28, 29 et 30 octobre 2025)	15 h 55
10.	Divers	16 h 05
11.	Levée de la rencontre	16 h 15

Le projet d'ordre du jour est entériné tel que proposé. Bien que laissé ouvert, il est demandé d'insérer le sujet suivant au point « Divers » :

- Congrès annuel – édition 2025 de l'AFAT.

3. Approbation du compte rendu de la rencontre du 28 mai 2025 et les suivis

Le compte rendu de la rencontre du 28 mai 2025 est entériné tel que déposé. La coordonnatrice prend quelques minutes afin de résumer les suivis réalisés depuis la dernière rencontre.

4. Matinée de conférences (1^{er} octobre 2025) : votre appréciation de l'événement

Les membres de la Table GIRT sont invités à commenter la matinée de conférences, qui s'est déroulée tout juste avant cette rencontre. Il est possible de consulter les commentaires émis à l'annexe 1. Les résultats de l'évaluation de l'activité, complétée par les participants, seront dévoilés à la rencontre subséquente de la Table GIRT.

5. Comités techniques

a) Composition des comités techniques 2025-2026

La liste des comités techniques 2024-2025 est projetée à l'écran. La coordonnatrice explique qu'idéalement une majorité de secteurs d'activités devrait être représentée dans chacun des comités. Or, ce n'est pas le cas actuellement. Certains sièges sont vacants et nécessitent d'être comblés. La composition de chaque comité est alors passée en revue :

- Comité Foresterie : Le secteur municipal n'y est pas représenté. Mme Andréa Lalanne, de la Ville de Rouyn-Noranda, pourrait participer aux travaux du comité (à confirmer).
- Comité Paysage : Mme Daphnée Laframboise, technicienne en géomatique à la Ville de Rouyn-Noranda, remplacera Mme Natalie Marsan, récemment retraitée. Il est proposé que Jonathan Vallières représente dorénavant Chantiers Chibougamau Ltée au sein du comité. Aussi, Mme France Lemire, de l'AFAT, souhaite collaborer aux travaux du comité.
- Comité Biodiversité : Mme Sarah Lavoie, du parc national d'Aiguebelle, étant retournée aux études, il est convenu de transmettre les informations à M. Frédéric Bilodeau.
- Comité Communication : M. Xavier Chaput, remplacera Mme France Lemire, à titre de porte-parole de l'AFAT. Un siège demeure vacant qui pourrait être comblé par un intervenant du secteur faunique, récréotouristique, municipal, environnemental ou de villégiature.
- Comité Chemins multiusages : Un siège reste vacant, soit celui de l'environnement/conservation.

La liste des comités techniques 2025-2026 sera envoyée aux membres de la Table GIRT.

b) Travaux en cours :

i. Chemins multiusages

M. David Lambert rappelle le mandat du comité, qui consiste à prioriser les chemins forestiers multiusages sur le territoire de l'UA 082-51. Les plus récents travaux ont permis de répertorier l'ensemble des usages par territoire desservi pour chacun des chemins, dont notamment les chemins partagés avec les véhicules hors route (VHR). Il a aussi été convenu que les chemins à prioriser devaient avoir un parcours de 10 km et plus.

Le comité recherche présentement une formule de calcul afin de pondérer tous les usages et classer les chemins forestiers en ordre prioritaire. Plusieurs méthodes ont été proposées et testées. Il apparaît clairement qu'il faille normaliser les données. Le comité souhaite établir une façon de classer les chemins en toute objectivité. La formule retenue devra être accessible, facilement justifiable et exportable aux autres Tables GIRT qui souhaiteraient l'utiliser. Une fois la méthode de calcul choisie, le comité devra déterminer le seuil de sélection des chemins les plus importants à conserver et développer. Le comité se réunit de nouveau le 2 octobre 2025.

ii. Foresterie

M. Luc Michaud évoque le mandat donné au comité Foresterie, soit celui d'élaborer des modalités d'aménagement qui pourraient s'appliquer en zones hautement fréquentées (ZHF), en particulier les secteurs de villégiature. Les travaux du comité s'effectuent à l'échelle des compartiments d'organisation spatiale (COS). Selon le MRNF, il y aurait onze (11) COS sensibles sur le territoire de l'UA 082-51, qui pourraient bénéficier de modalités particulières.

Dans un premier temps, le comité s'est penché sur les critères qui définissent les ZHF. Ensuite, les travaux ont été orientés afin de délimiter des zones de protection (100 m, 100 à 500 m, 500 m et plus) pour lesquelles différentes modalités s'appliquent. Il s'agit d'un travail adapté pour chacun des COS. Actuellement, le comité s'attarde aux ZHF des lacs Duparquet, Desvaux et Barrière. En plus des modalités d'aménagement forestier, la planification fine des chemins est prise en compte. Les travaux se poursuivent en sous-comité afin de faciliter l'avancement du mandat. La prochaine séance du sous-comité est prévue pour le mois de novembre 2025.

iii. Paysage

Le principal mandat du comité Paysage est d'assurer la protection des sites sensibles aux impacts visuels des coupes forestières, à l'aide de modalités d'aménagement préconisées par l'entente Paysage. Actuellement, l'entente protège cent douze (112) sites. À la venue du prochain PAFIT, il serait opportun de mettre à jour l'entente, en particulier la liste des sites protégés. Selon la situation, des sites pourraient être ajoutés ou enlevés. Certains pourraient aussi voir leur niveau de sensibilité évoluer.

Les propositions de sites sont soumises par les organismes membres et observateurs de la Table GIRT. Le tout se fait par écrit, accompagné d'un court argumentaire, et transmis à l'attention de la coordonnatrice GIRT. Il importe de souligner que les sites doivent être localisés en tenure publique ou du moins, être à proximité de terres publiques dans un rayon de 3 000 mètres et moins. Le comité analysera chacune des propositions, à l'aide de la méthodologie qui se trouve en annexe de l'entente Paysage. Il s'agit d'une formule impartiale. Compte tenu de l'échéancier d'élaboration du PAFIT 2028-2033, les organismes de la Table GIRT sont invités à transmettre leur proposition d'ici le mois de décembre 2025. Il est possible de consulter l'entente Paysage sur le site web de la Ville de Rouyn-Noranda :

https://www.rouyn-noranda.ca/storage/app/media/affaires/ressources-naturelles-territoire/table-girt/Entente_paysage_Table-GIRT_RN_2021.pdf

Le comité Paysage œuvre aussi sur un banc d'essai dont l'objectif est de déterminer des modalités de protection pour les sites linéaires continus (par exemple, sentiers VHR, pistes cyclables). Ce sont deux (2) chantiers, situés dans le secteur de Rémigny et en bordure d'un sentier de motoneige, qui ont été exploités par Chantiers Chibougamau Ltée, avec des modalités spécifiques, qui pourraient apporter des réponses aux préoccupations soulevées par le comité. Une visite de ces chantiers par les membres du comité Paysage, est envisagée pour cet automne.

iv. Communication

Les membres du comité Communication ont travaillé au cours des derniers mois, sur l'organisation de la matinée de conférences du 1^{er} octobre 2025. Le comité se réunira de nouveau le 9 octobre prochain afin de réaliser un bilan de l'activité.

c) PAFIT 2028-2033

i. VOIC 2023-2028

Ce sont deux (2) VOIC (valeur-objectifs-indicateurs-cibles), concernant la qualité de l'eau souterraine provenant des eskers et moraines aquifères, qui avaient été déposés par la Table GIRT de Rouyn-Noranda lors du dernier PAFIT. Un autre VOIC avait été soumis au MRNF, dont l'objectif consistait à protéger les espèces sensibles à la fragmentation et au manque de connectivité.

Il est convenu unanimement de reconduire les deux (2) VOIC afin de maintenir la protection des eskers et moraines aquifères, de 100 hectares (ha) et plus, sur le territoire de l'UA 082-51. Quant au VOIC sur la fragmentation et le manque de connectivité, il est proposé de revoir les modalités qui avaient été soumises au MRNF. Pour ce faire, un mandat est donné au comité Biodiversité, qui se réunira au cours de l'hiver 2025-2026. Les travaux s'inspireront du VOIC déposé il y a cinq (5) ans, ainsi que du portrait des massifs-sources disponible auprès du ministère.

ii. Révision de l'entente Paysage

Sujet déjà discuté au point 5.b.iii.

iii. Autres enjeux?

Un des membres de la Table GIRT suggère de s'attarder au développement de la villégiature en territoire public. Cette proposition n'est pas retenue puisque cet enjeu relève du ministère des Ressources naturelles et qu'il ne figure pas parmi les mandats des Tables GIRT.

(PAUSE)

Note : Les organismes membres et observateurs de la Table GIRT sont conviés à l'extérieur du bâtiment afin de prendre une photographie de groupe.

6. Points d'INFORMATION du MRNF (UA 082-51)

a) PAFIO 2025 : suivi des harmonisations et dépôt du rapport

M. Nicolas Pouliot informe les membres de la Table GIRT que le MRNF a publié son rapport à la suite des consultations menées dans le cadre du plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) 2025. Il est possible de le consulter en ligne :

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/forets/planification-forestiere/plans-regionaux-consultations/abiti-bi-temiscamingue>

b) PAFIT 2028-2033

M. Maxime Girard Simmons rappelle l'échéancier de remise des fiches enjeux-solutions ou VOIC pour le prochain PAFIT, soit septembre 2026. Il ajoute qu'une rencontre régionale virtuelle, regroupant les organismes des trois (3) Tables GIRT, sera organisée par le MRNF et portera sur les changements climatiques. La date de cette réunion n'est pas encore connue. Toutefois, il est recommandé de la tenir à la fin du mois de novembre 2025. Une autre rencontre sera convoquée par le ministère, en formule virtuelle, à l'hiver 2026, au cours de laquelle le Forestier en chef viendra présenter son nouveau calcul de possibilité forestière.

7. Points d'INFORMATION de la Foresterie, Ville de Rouyn-Noranda (entente de délégation 1042)

a) Chantier d'hiver, secteur Cléricy

M. David Lambert consulte les membres de la Table GIRT car, dans le cadre d'une coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS), le service de la Foresterie de la Ville de Rouyn-Noranda dérogerait des modalités établies afin de récolter la bande boisée de 30 mètres, le long du rang des Ponts, à Cléricy, sur une distance de 820 m. Cette orientation a pour objectif de protéger la ligne électrique qui se trouve à proximité, sans quoi les arbres laissés en place risquent de tomber sur la ligne en raison des vents. Il s'agit d'une condition particulière car le rang des Ponts, dans ce secteur, est dans un axe nord-sud et les vents dominants proviennent de l'ouest. Aucune objection majeure n'a été soulevée par la Table GIRT. Certains membres recommandent toutefois le maintien d'une bande boisée de plus de 30 mètres plutôt que d'en effectuer la récolte. Ainsi, cela réduirait les risques liés à la chute d'arbres. M. Lambert se montre ouvert à cette proposition. »

b) Bilan préliminaire de l'opération « Ramasse ton camp », édition 2025

M. Lambert poursuit avec le bilan préliminaire de l'opération « Ramasse ton camp », qui se déploie jusqu'à la fin du mois d'octobre 2025, dans le secteur d'Arntfield. À ce jour, ce sont quatre (4) conteneurs de 30 verges qui ont été remplis. Les citoyens concernés participent bien au projet. Il est constaté néanmoins que certaines matières dangereuses y sont déposées (par exemple : batteries, bonbonnes de propane, etc.).

8. Harmonisation – saison de chasse au gros gibier 2025

Tel que convenu lors de la rencontre de la Table GIRT du 28 mai 2025, les informations sur les opérations forestières sur le territoire de l'UA 082-51, en période de chasse intensive au gros gibier, pour la saison 2025, ont été colligées et inscrites dans un tableau Excel. Ce tableau a ensuite été diffusé auprès des organismes de la Table GIRT au mois de septembre dernier.

9. Bureau de coordination des Tables GIRT

a) Suivis des travaux du comité des coordonnateurs GIRT externes

Le comité des coordonnateurs GIRT externes (CCTE) s'est réuni le 24 septembre 2025. À cette occasion, plusieurs Tables GIRT ont présenté des travaux qui ont un impact concret sur la planification forestière. Mme Nathalie Dufresne a aussi bénéficié d'un temps de parole afin de broser le portrait de ses douze (12) années d'expérience à la barre de la Table GIRT de Rouyn-Noranda. Du côté du bureau de coordination provincial, un suivi du plan d'action a été effectué, ainsi qu'une brève introduction au prochain atelier annuel.

b) Atelier provincial (28, 29 et 30 octobre 2025)

Tous les coordonnateurs GIRT (externes et internes) sont convoqués pour ce rendez-vous annuel. Cette année, l'atelier se déroulera dans une formule virtuelle, s'échelonnant sur trois (3) jours à la fin du mois d'octobre 2025. Le thème retenu pour le prochain atelier consiste à : « S'adapter aux changements climatiques ensemble ».

10. Divers

Congrès annuel – édition 2025 de l'AFAT

Le congrès annuel de l'AFAT aura lieu à La Sarre, le 31 octobre 2025, sous le thème « Converger vers un avenir commun ». Parmi les conférenciers invités, il sera possible d'entendre Mmes Stéphanie Boulianne, de la MRC d'Abitibi-Ouest, et Bianca Bédard, du CREAT. L'inscription à l'événement est obligatoire. Tous les renseignements sont disponibles en ligne, sur le site web de l'Association.

CREAT : chasse aux déchets sauvages

L'édition 2025 de la « chasse aux déchets sauvages » se déploie actuellement en région, chapeautée par le CREAT. Afin de participer au concours, il faut tout simplement ramasser les déchets lors de promenades en forêt, prendre des photographies et les transmettre au Conseil régional. Il y a plusieurs prix à gagner. Cette année, l'événement s'inspire du concept « *Leave no trace* ». Il s'agit d'une belle opportunité pour conscientiser l'ensemble de la famille à l'importance de ne pas laisser de traces en nature lors de nos différentes excursions. Toutes les informations à propos de cette activité se trouvent en ligne, sur le site web du CREAT.

11. Levée de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre est levée à 16 h 28.

Note : Les questions et commentaires exprimés durant la rencontre du 1^{er} octobre 2025 peuvent être consultés à l'annexe 1.

ANNEXE 1

QUESTIONS (Q), COMMENTAIRES (C) ET RÉPONSES (R)

Matinée de conférences (1^{er} octobre 2025) : votre appréciation de l'événement

C : Information bien vulgarisée. On comprend mieux le concept du zonage forestier.

C : Je connaissais le concept de la TRIADE depuis le début des années 2000. Contente de voir que le concept a évolué.

C : J'étais sceptique au début mais M. Messier est très convaincant.

C : Il faut bien nuancer et ne pas oublier la notion de temps. Pour plusieurs, le concept de zonage forestier est perçu comme une contrainte. Il faut assurément bien vulgariser l'information en lien avec la TRIADE.

C : Présentations rafraîchissantes. Mon expérience, qui date des années '80, était loin de ce concept. J'espère que les sous-ministres, au moment de soumettre un nouveau régime forestier, auront davantage l'esprit ouvert.

C : Il s'agit d'un concept à géométrie variable. Ce sont les Tables GIRT qui l'appliqueront.

C : La présentation de M. Messier soulève plusieurs questions, notamment en matière de productivité et de cohabitation. La TRIADE n'apporte pas des solutions à tous les enjeux, en particulier les chemins forestiers. Y a-t-il des alternatives au concept de la TRIADE, qui pourraient répondre à ces enjeux? La notion d'échelle du temps et le changement de mentalité envers le zonage forestier, c'est intéressant. Comment influencera le concept de la TRIADE sur la possibilité forestière? Cela me préoccupe puisqu'il s'agit d'un modèle basé sur la productivité. Les politiciens pourraient être alors tentés d'hausser la productivité forestière. C'est un débat de société.

C : Très intéressant. Toutefois, en ce qui concerne la faune, j'ai trouvé qu'il y avait sursimplification de l'enjeu. On n'a qu'à penser à l'impact de l'aménagement forestier sur les mammifères. Il semble y avoir plusieurs lacunes à cet effet mais le statut quo est inacceptable. Il faut trouver des alternatives, tout en demeurant vigilant. La récolte forestière implique inévitablement de la fragmentation d'habitats.

C : Concept intéressant et logique. Le temps est la variable qui influence le plus sur ce concept. La culture forestière des Québécois(es) n'est pas suffisamment développée pour en comprendre tous les tenants et aboutissants.

C : En théorie, c'est intéressant. Du côté pratique, est-ce réalisable?

Comités techniques

Travaux en cours

Chemins multiusages

Q : Est-ce que les résultats seront similaires à ceux du PAFIT 2023-2028?

R : Certains chemins, oui. Mais les travaux du comité devraient bonifier cette liste, si les propositions d'ajout sont jugées recevables par la Table GIRT et le MRNF.

Q : Est-ce que les travaux du comité mettent en lumière certains chemins qui pourraient être fermés?

R : Le comité se penche essentiellement sur les chemins prioritaires à maintenir et à développer stratégiquement. Toutefois, cela pourrait s'avérer possible, notamment pour les chemins qui ne seront pas retenus en tant que prioritaires. Ces chemins pourraient alors faire l'objet d'une réflexion à cet effet.

Q : Est-ce que les travaux du comité incluent toutes les catégories de chemins?

R : Les travaux ne couvrent pas toutes les classes de chemins. Par exemple, il n'y a pas de chemins d'hiver.

Points d'INFORMATION de la Foresterie, Ville de Rouyn-Noranda (entente de délégation 1042)

Chantier d'hiver, secteur Cléricy

C : Une coupe partielle pourrait être effectuée tout le long de la bande afin de prélever les plus gros arbres; le reste de la bande pourrait ainsi demeurer en place. Autre option : enlever une largeur de la bande et conserver le reste en place des deux (2) côtés du chemin.

R : En récoltant tous les arbres, nous évitons que des arbres surannés tombent ultérieurement. Ceci facilite la régénération. De cette façon, tous les problèmes potentiels sont éliminés. De plus, si nous procédons par coupe partielle ou par bande, il faudra retourner récolter, ce qui ne serait pas rentable.

Q : Est-ce qu'il y aurait un enjeu de congères de neige en enlevant cette bande?

R : Nous tentons de faire le moins de dommages possibles aux sous-étages de la forêt, comme c'est le cas à proximité de sentiers de motoneige.

Q : Est-ce la première fois que ce genre de dérogation est portée à l'attention de la Table GIRT?

R : Cette modalité provient d'un règlement municipal qui s'applique en forêt privée. Dans ce cas, il est proposé d'appliquer cette modalité en raison de la proximité de propriétés privées, localisées l'autre côté du chemin.

Bilan préliminaire de l'opération « Ramasse ton camp », édition 2025

C : Ce projet démontre bien le besoin d'établir des écocentres satellites partout sur le territoire de la Ville de Rouyn-Noranda.